

## A) But du guide

Conçu pour compléter la directive fédérale de juin 1999 sur les matériaux d'excavation, le présent guide indique la trame à respecter dans l'établissement d'une attestation d'élimination pour les matériaux provenant de sites pollués.

## B) Eléments à prendre en compte pour établir l'attestation d'élimination

### 1 Situation initiale

- Description du site (parcelle, adresse)
- N° dans le cadastre des sites pollués
- Projet de construction, événement
- Concept d'élimination du ..., établi par l'entreprise ... (n° de rapport)
- Approbation de l'OED (lettre, rapport officiel, courriel, ...) du ...
- Autres

### 2 Récapitulation du mandat et objectif du projet

- Suivi spécialisé des travaux sur les sites pollués
- Garantie de l'élimination dans les règles de l'art des matériaux pollués / assainissement partiel / radiation du cadastre
- Autorisations d'élimination
- Documentation finale
- Autres

### 3 Travaux effectués, constatations

- Tri et classification des différents types de déchets, comparaison avec l'investigation technique et le concept d'élimination
- Analyses en complément de l'investigation technique
- Différences de quantité par rapport au concept d'élimination
- Evénements qui sortent de l'ordinaire
- Autres

### 4 Vue d'ensemble des quantités de matériaux et des voies d'élimination

Installation de traitement des déchets	Entr. d'él. A	Entr. d'él. B	Entr. d'él. C	Autres
N° d'identification, selon l'OMoD				
Type de déchets				
Classification / code pour déchets spéciaux				
Livraison du ... au ...				
Quantité prévue selon concept				
N° d'approbation d'élimination AEI				
Quantité approuvée				
Quantité effectivement livrée				
Remarques				



## 5 Documentation et évaluation de la pollution restante sous-sol/substance bâtie

- Résultat du prélèvement de contrôle, pollution restante dans la substance bâtie, ...
- Demande (radiation du cadastre, adaptation du site pollué, autre autorisation de construction, ...)

## 6 Bilan

- Commentaire sur l'atteinte des objectifs, appréciations, remarques finales, ...

## 7 Annexes

- Attestation(s) d'élimination Installation(s) de traitement des déchets
- Rapports d'analyse
- Approbations d'élimination AEI
- Plan de situation
- Documentation photographique
- Autres

## C) Bases

- Loi du 18 juin 2003 sur les déchets (LD ; RSB 822.1)
- Ordonnance du 11 février 2004 sur les déchets (OD ; RSB 822.111)
- Directive pour la valorisation, le traitement et le stockage des matériaux d'excavation et déblais (Directive sur les matériaux d'excavation), OFEFP, juin 1999

